

29 avril 2021

COMPTES 2020 ET RAPPORT DE GESTION 2020

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Tout d'abord nous aimerions rendre hommage à notre cher collègue récemment décédé Monsieur Pierre Marc Burnand, qui a œuvré en tant que Président depuis pratiquement la création de l'ASIME. Rigoureux et investi, initiateur de la liste des « Vœux », il avait à cœur de défendre avec convictions les intérêts de l'ASIME, les points de vue de la commission et des causes auxquelles il tenait. Collégial et à l'écoute des autres, il a été un rédacteur mythique de nos rapports annuels qu'il bonifiait de sa prose. Nous espérons donc qu'il nous pardonnera la brièveté de celui-ci.

Cette année, comme chacun le sait, les mesures qui ont été prises dans le cadre du COVID19 ont fortement impacté le monde scolaire et de ce fait les activités de l'ASIME. Dans ces circonstances, nous tenons à féliciter le Directeur administratif Monsieur Johannot pour son travail qui a fait preuve de réactivité, d'adaptabilité et de créativité pour imaginer et mettre en place des solutions compatibles avec la situation sanitaire. Cela a permis notamment de poursuivre la mission de l'ASIME tout en limitant l'impact financier de cette crise.

La Commission de gestion tient également à remercier le Comité de direction (Mmes Isabelle BONVIN, présidente, Maria-Pia DUBEY, Sylvie PODIO, Sylvie CIANA qui a remplacé Françoise WÜTHRICH, MM. Giuseppe BIANCANIELLO, Philippe DERIAZ, Andreas SUTTER) et le directeur administratif (M. Marc JOHANNOT) pour leur efficacité et la stabilité qu'ils assurent à la tête de l'ASIME.

2. ORGANISATION ET SEANCES DE LA COMMISSION

Composition

La Commission de gestion, suite aux élections du 29 août 2016, du 30 mai 2018 et du 23 septembre 2020, est formée de Mmes Tania LAREQUI (Chigny), Céline Bonzon (Vullierens), MM. Pascal GRÜTTER (Bremblens), Pierre LANTHEMANN (Romanel-sur-Morges). Suite au décès de Pierre Marc Burnand, M. Emile TASEV (Lully) le remplace. Madame Karine ROPRAZ (Bremblens) étant dorénavant Présidente du Conseil ne peut plus fonctionner comme suppléante dans notre commission.

La commission, à l'unanimité, s'est accordée de ne pas nommer un président pour ce rapport. Personne ne se sentait digne de prendre la succession de notre défunt président. Elle laisse le soin à la future commission qui sera élue lors de la prochaine assermentation de désigner un Président.

Activités

La Commission de gestion est chargée, statutairement, de l'examen des comptes 2020 et du rapport de gestion 2020. Elle a tenu trois séances, qui ont eu lieu comme suit :

- le mardi 30 mars 2021, de 19h00 à 23h00, à Romanel-sur-Morges, salle du Four communal : rencontre avec Mme Isabelle BONVIN, présidente du Comité de direction, M. Andreas SUTTER, membre du Comité de direction et responsable des finances, et M. Marc JOHANNOT, directeur administratif ; informations et discussion sur les comptes et le rapport de gestion ;
- le mercredi 14 avril 2021, de 19h00 à 23h00, à Morges, dans les locaux de l'ASIME : séance interne consacrée essentiellement à l'étude des comptes et à l'examen des documents, au bilan et au rapport de la Commission.
- Le mercredi 29 avril 2021, de 19h00 à 23h00, à Romanel-sur-Morges, salle du Four communal : Séance interne consacrée essentiellement à la lecture du rapport de gestion et à la rédaction du présent document.

La Commission de gestion remercie les personnes citées ci-dessus pour leur accueil, leur patience, leur écoute, leurs réponses et les échanges transparents. Une fois de plus, elle salue la qualité des documents fournis et remercie le directeur administratif de son souci de l'exactitude et du temps qu'il y consacre.

3. COMPTES 2021

Modalités

La Commission de gestion a examiné les comptes lors de la séance du 30 mars 2021. Elle a bénéficié des explications et commentaires de Mme Isabelle BONVIN, MM. Andreas SUTTER et Marc JOHANNOT.

La Commission de gestion a examiné par sondage des pièces justificatives (originaux ou photocopies) ainsi que le grand livre sous forme numérique et le rapport de gestion. Elle a reçu, en date du 9 avril 2021, le rapport de l'organe de révision BDO, direction régionale Suisse romande, Epalinges.

Il est à relever que deux actions juridiques ont dû être entreprises pendant l'exercice réglées à la satisfaction de notre association. Il serait souhaitable qu'à l'avenir de telles actions soient portées spontanément à la connaissance de la Commission de gestion.

Généralités

Le rapport de l'organe de révision conforte la Commission de gestion dans la bonne impression des comptes annuels 2020. Ces comptes sont conformes au budget. Pour les quelques écarts constatés, des explications convaincantes ont été dûment fournies. Au surplus, la Commission de gestion fait confiance au Comité de direction et au directeur administratif. Une nouvelle fois, on peut considérer que ces comptes sont bons.

Le coût par élève

En 2020, le coût par élève est le plus bas historiquement depuis la création de l'ASIME, il s'élève à **CHF 3'846.00**. Comme mentionné les années précédentes, ces coûts vont considérablement augmenter dès 2021, suite à la mise en service du collège J. Dubochet et des investissements à venir.

Coût des locaux scolaires

Les locaux scolaires représentent la plus grande charge de l'ASIME, de ce fait la Commission souhaite vivement que le Vœu Cogest 2018 - no 2 soit non seulement maintenu mais également traité au plus vite par le nouveau comité directeur.

Centre Marcel Barbey

Depuis son entrée en fonction, le centre tient toutes ses promesses voire même au-delà.

Comme le mentionne le rapport de gestion, le Centre a pu accueillir des élèves durant la journée malgré le fait que les camps et les nuitées étaient interdites.

Cabinet dentaire

Le cabinet dentaire a été fermé durant 4 semaines et les rendez-vous ont été espacés afin de respecter les mesures sanitaires. L'équilibre financier n'est pas atteint mais il faut tenir compte que cette année est une année particulière.

Devoirs surveillés

Depuis 2020, les devoirs surveillés sont facturés par semestre, raison pour laquelle les comptes ne reflètent pas un exercice complet. Ils restent très appréciés et surtout très utiles.

Transport

Malgré la réduction et la suspension des courses dû au COVID19, l'ASIME n'a bénéficié d'aucune rétrocession de la part du transporteur. Ce dernier n'ayant pas eu droit aux RHT, tout comme l'ASIME pour ses employés.

Synthèse

La Commission de gestion remercie une fois de plus la Direction de l'ASIME pour sa gestion rigoureuse. En conséquence, elle en propose l'adoption sans modification.

4. RAPPORT DE GESTION 2020

La Commission de gestion ne peut que se répéter en remerciant et félicitant le directeur administratif pour le rapport de gestion 2020 qui, comme celui des années précédentes, est un document exhaustif, précis, intéressant qui sert régulièrement de référence tant au comité qu'aux collaborateurs de l'ASIME.

La Commission ne désire pas s'étendre sur le contenu du rapport de gestion présenté, elle invite les conseillers à le lire afin de se familiariser avec les activités de l'association.

Il est à souligner que cet exercice a été perturbé par les mesures liées au COVID19 et que l'ensemble des collaborateurs ont su maintenir le plus d'activités extrascolaires possible.

Les élèves de Vullierens sont dès le 1^{er} janvier 2020 intégrés dans les comptes de l'ASIME conformément aux statuts.

5. RECAPITULATIF DES VŒUX 2019 DE LA COMMISSION DE GESTION

Aucun vœu n'a été formulé en cette dernière année complète de législature par la Commission de gestion.

6. SUIVI DES VŒUX DES ANNEES PRECEDENTES DE LA COMMISSION DE GESTION

Neuf vœux de la Commission de gestion des années précédentes, validés par le Conseil intercommunal, ne sont pas encore classés (annexe 5 du rapport de gestion).

VŒU DE LA COMMISSION DE GESTION 2019

Vœu Cogest 2019 - n° 1 : Que le Comité de direction intervienne auprès du *Département de la formation, de la jeunesse et de la culture* pour aménager la décision N° 138 (Détermination des montants forfaitaires pour les frais à la charge des communes en application des articles 133 et 138 LEO - 1^{er} décembre 2014 et avenant du 22 décembre 2016) afin que les montants forfaitaires à charge des communes fixés pour les élèves au bénéfice d'une dérogation d'aire de recrutement soient davantage en adéquation avec les frais effectifs.

Point de la situation du Comité de direction : Il propose de classer le vœu.

Proposition de la Commission de gestion : **Maintien du vœu**. La réponse du Canton ne satisfait pas la Commission de gestion, elle propose d'attendre la position du GAS-VAUD.

VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION 2018

Vœu Cogest 2018 - n° 1 : Que le Comité de direction étudie la nécessité de continuer à louer la salle de gymnastique de La Longeraie et, cas échéant, demande à la ville de Morges de renoncer à cette location.

Point de la situation du Comité de direction : La salle de gymnastique de la Longeraie est indispensable jusqu'à la réalisation des équipements sportifs de La Prairie. Vœu en cours de réalisation.

Proposition de la Commission de gestion : **Maintien du vœu**.

Vœu Cogest 2018 - n° 2 : Que le Comité de direction entame une réflexion permettant de remplacer le barème en usage du calcul du coût des locaux scolaires par un barème qui soit plus juste et en adéquation avec la situation actuelle.

Point de la situation du Comité de direction : Vœu en cours de réalisation.

Proposition de la Commission de gestion : **Maintien du vœu**.

Vœu Cogest 2018 - n° 3 : Que le Comité de direction informe systématiquement le Conseil intercommunal des projets de constructions nouvelles, de rénovations lourdes, d'agrandissements, ainsi que de la planification globale de ces constructions sur le territoire de l'ASIME.

Point de la situation du Comité de direction : Dès qu'un nouveau projet sera soumis au Comité de direction, une information sera donnée au Conseil d'établissement et au Conseil intercommunal. Vœu en cours de réalisation.

Proposition de la Commission de gestion : **Maintien du vœu**.

Vœu Cogest 2018 - n° 4 : Que le Comité de direction examine les pistes permettant d'améliorer la collaboration avec chaque commune membre, de permettre davantage de transparence dans la planification des bâtiments scolaires, d'instaurer une routine visant à une information systématique, régulière et réciproque, enfin de lui permettre d'exercer ses prérogatives telles que définies à l'article 20, chiffre 16, des Statuts.

Point de la situation du Comité de direction : Différentes pistes sont examinées. Vœu en cours de réalisation.

Proposition de la Commission de gestion : **Maintien du vœu.**

Vœu Cogest 2018 - n° 6 : Que le Comité de direction propose au Conseil intercommunal une modification de l'article 27 des Statuts visant à ce que les indicateurs utilisés pour la répartition des coûts se fondent sur la même année de référence, à savoir :

- au 31 décembre de l'exercice pour le nombre d'habitants (sans changement);
- au 1^{er} octobre de l'exercice pour le nombre d'élèves (avancement d'une année).

Point de la situation du Comité de direction : Le Comité de direction profitera d'une prochaine modification des statuts pour intégrer cette demande. Vœu en attente.

Proposition de la Commission de gestion : **Maintien du vœu.**

Vœu Cogest 2018 - n° 9 : Que le Comité de direction engage des négociations avec la ville de Morges pour que deux places de parc « visiteurs » soient réservées pour l'ASIME sur le site de Beausobre.

Point de la situation du Comité de direction : Durant les travaux, 2 places de parc ont été réservées pour l'ASIME. Vœu en attente.

Proposition de la Commission de gestion : **Maintien du vœu.** La Commission de gestion encourage le CODIR à maintenir la pression sur la ville de Morges pour garantir des places « visiteurs » après travaux.

VŒU DE LA COMMISSION DE GESTION 2017

Vœu Cogest 2017 - n° 1 : Que le Comité de direction intervienne auprès des directions d'école pour que les rendez-vous fixés aux classes par le cabinet dentaire en vue du dépistage soient scrupuleusement respectés.

Point de la situation du Comité de direction : Vœu en cours de réalisation. Certaines mesures ont été mises en place.

Proposition de la Commission de gestion : **Maintien du vœu.** Malgré les mesures mises en place, des enseignants ne respectent toujours pas les directives.

VŒU DE LA COMMISSION DE GESTION 2014

Vœu Cogest 2014 - n° 16 : Que le Comité de direction envisage toutes les pistes et les mette rapidement en œuvre pour ramener le déficit du cabinet dentaire scolaire à un niveau raisonnable.

Point de la situation du Comité de direction : Vœu en cours de réalisation.

Proposition de la Commission de gestion : **Maintien du vœu.**

7. CONCLUSION

Une fois de plus, la Commission de gestion remercie le CODIR pour tout le travail effectué durant cette législature.

La Commission de gestion rend attentifs les Conseillers que ce rapport est le dernier établi par cette Commission dans sa composition actuelle. Le prochain conseil devra désigner partiellement ou entièrement une nouvelle Commission, nous encourageons donc les Conseillers à se porter candidats lors de la prochaine assemblée.

Les comptes 2020 de l'ASIME sont tenus avec rigueur et sont conformes au budget malgré la situation particulière de l'année concernée.

Sur la base de ces constats, la Commission de gestion a décidé, à l'unanimité, d'accepter les comptes 2020 tels que présentés par le Comité de direction ainsi que le rapport de gestion 2020.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :


LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIME


- après avoir pris connaissance et étudié le rapport de gestion 2020 et les comptes 2020,
- après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion chargée de leur étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,


décide


1. d'adopter les comptes 2020 tels que présentés et de donner décharge au Comité de direction pour la gestion administrative et financière de l'année 2020;
2. de prier le Comité de direction de réaliser les vœux de la Commission de gestion, si acceptés par le Conseil intercommunal, ainsi que ceux des années précédentes encore en suspens;
3. de remercier le Comité de direction, le directeur administratif et l'ensemble des collaborateurs de l'ASIME d'avoir permis la gestion efficiente des écoles sur l'ensemble des communes de l'Association ;
4. de donner décharge à la Commission de gestion de son mandat annuel.


Pour la Commission de gestion :


Tania Larequi


Pascal Grütter


Pierre Lanthemann


Emile Tasev


Céline Bonzon

Romanel-sur-Morges, le 29 avril 2021

Rapport présenté au Conseil intercommunal en séance du mercredi 26 mai 2021.